

**REHAUSSEMENT DU STATUT
DE LA DELEGATION GENERALE DE PALESTINE
EN FRANCE
DECLARATION
DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET EUROPEENNES,
BERNARD KOUCHNER**

(Paris, 26 juillet 2010)

Un peu moins de trois ans après la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien organisée à Paris le 17 décembre 2007, en dépit des trop nombreuses contraintes qu'ils subissent, et malgré l'absence, à ce stade, d'accord politique, les Palestiniens sont en train de poser les bases de leur Etat sous la direction de M. Abbas, président de l'Autorité palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine. La communauté internationale, et l'Union européenne en particulier, y a fortement contribué mais le mérite principal revient aux Palestiniens. Ils ont réorganisé leur administration, ils ont rendu leurs finances publiques transparentes, et sont parvenus en matière de sécurité et de respect de l'Etat de droit à des résultats incontestables qui ont été salués par la communauté internationale.

J'ai eu l'occasion de le réaffirmer le 1er juillet au Premier ministre Salam Fayyad : la France soutient, d'ici le premier trimestre de l'année 2012, la création d'un Etat palestinien viable, indépendant, démocratique et vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, conformément à l'objectif fixé par le Quartet dans son communiqué du 19 mars 2010. Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif et de garantir sa crédibilité, notre pays soutient sans attendre la mise en place des institutions du futur Etat palestinien, en ligne avec l'esprit de la Conférence de Paris.

Dans ce contexte, nous avons jugé opportun, en étroite coordination avec l'Autorité nationale palestinienne, de franchir une nouvelle étape en rehaussant le statut de la Délégation générale de Palestine en France. Cette décision, applicable sans délai, aura trois conséquences :

- 1/ La Délégation générale de Palestine sera désormais appelée "Mission de Palestine".
- 2/ Le délégué général de Palestine sera désormais désigné sous le titre d'"ambassadeur, chef de Mission de Palestine".
- 3/ Lors de son arrivée en poste, le nouvel "ambassadeur, chef de Mission de Palestine" sera porteur d'une lettre du président de l'Autorité palestinienne, qui sera présentée au président de la République à l'occasion d'une cérémonie de remise de lettre de créances./.

L'année 2010 doit être celle d'une avancée décisive sur le chemin de la Paix. Si nous attendons, nous faisons reculer les chances de la paix. Le statu quo ne profite qu'aux extrémistes. Le moment est venu de bousculer les agendas, les conservatismes et les frilosités pour régler un conflit qui n'est pas régional mais mondial dans ses conséquences. La France souhaite la tenue d'un sommet de relance de la paix dans ses trois volets pour régler le conflit israélo-palestinien. Il faut encourager les parties à fixer un calendrier aboutissant, avant la fin de l'année, à la signature d'un accord et à la création d'un Etat palestinien viable, démocratique, moderne, vivant en paix aux côtés d'Israël.

Notre mobilisation continuera jusqu'au terme du plan d'établissement de l'Etat palestinien. Il faut permettre aux Palestiniens d'exercer leur souveraineté dans le cadre de leur Etat. C'est ce à quoi s'emploie la France avec ses partenaires de l'Union européenne.